

Réf de l'action : ECF L030.PR indice 1 du 11/03/26

**OBJECTIFS
PROFESSIONNELS****Être capable de réaliser des opérations de traitement de flux entrants, sortants et de la conduite de chariots automoteurs à conducteur porté de catégories 1A, 3 et 5 (selon la réglementation R.489 CNAM TS)****MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS**

• Le métier d'opérateur logistique a un rôle essentiel dans la gestion des flux de marchandises et dans la préparation de commande, Il assure le déchargement, la réception et le contrôle de la marchandise, il achemine les produits dans la zone de stockage, il prend en charge le reconditionnement, l'étiquetage des colis et l'expédition des produits. Il sait utiliser l'outil informatique pour enregistrer les entrées et les sorties et il participe aux inventaires.

De plus, ce métier permet la conduite en toute sécurité de chariot adapté à la tâche de manutention.

• La formation ouvre sur des métiers tels que :

- Agent de quai
- Manutentionnaire
- Employé d'un service logistique
- Préparateur de commande
- Magasinier
- Cariste
- Chargeur – déchargeur
- Conditionneur
- Opérateur logistique
- Agent de réception
- Agent d'expédition

Ce certificat d'aptitude professionnelle est composé de 7 blocs de compétences obligatoires et 2 blocs de compétences facultatifs, qui débouchent sur des certificats de compétences professionnelles (CCP) intitulés :

- 1- Prise en charge des flux entrants et sortants (RNCP37672BC01)
- 2- Conduite de chariots en sécurité (RNCP37672BC02)
- 3- Étude de situations professionnelles (RNCP37672BC03)
- 4- Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique (RNCP37672BC04)
- 5- Mathématiques et physique-chimie (RNCP37672BC05)
- 6- Éducation physique et sportive (RNCP37672BC06)
- 7- Prévention sécurité environnement (RNCP37672BC07)
- 8- Langue vivante (Bloc facultatif- RNCP37672BC08)
- 9- Mobilité (Bloc facultatif- RNCP37672BC09)

• Equivalences, passerelles, débouchés :

- Le candidat pourra prétendre à une certification CACES® R.489 catégories 1A, 3 et 5
- La certification est accessible par capitalisation des blocs de compétences (BC) dans le cadre de la formation professionnelle continue ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).
- Évolution possible vers un Bac Pro Logistique (Niveau 4) après obtention du diplôme.

PUBLIC CONCERNÉ

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

- Toute personne souhaitant acquérir ou renforcer des compétences dans le domaine de la logistique et de la manutention.
- Demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle vers les métiers de la logistique.
- Salariés souhaitant valider et certifier leurs compétences logistiques.
- Apprentis dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 validé (CAP / BEP) au minimum — exigé dans le cadre du parcours CAP 1 an.
- Permis B en cours de validité
- Connaissances des outils bureautiques (tableur, traitement de texte)
- Maîtrise de la langue Française (lecture, écriture, expression orale).
- Satisfaire aux conditions médicales d'aptitude à la conduite de chariots élévateurs (visite médicale du travail).

AVERTISSEMENT

⚠ DISPOSITIF CAP 1 AN — IMPORTANT

Conformément à l'article D. 337-4 du Code de l'éducation, le candidat titulaire d'un diplôme de niveau CAP/BEP ou supérieur peut bénéficier d'un positionnement accéléré lui permettant de préparer le CAP en 1 an au lieu de 2 ans.

Dans ce cadre, le candidat est exempté de tout ou partie des matières générales (Français, Histoire-Géographie-EMC, Mathématiques, Physique-Chimie, EPS, PSE, Langue vivante). Ces dispenses sont accordées au regard des diplômes déjà obtenus. Les dispenses applicables sont définitivement établies lors du bilan de positionnement réalisé à l'entrée en formation, par l'équipe pédagogique d'ECF PRO, sur la base :

- Du ou des diplôme(s) déjà obtenu(s) (CAP, BEP, BAC, BTS, licence, etc.)
- Du parcours professionnel du candidat
- Des unités d'évaluation générale conservées lors de sessions d'examen antérieures (conservation de notes selon les articles D. 337-17 et D. 337-18 du Code de l'éducation)

La durée minimale de formation en milieu professionnel pour un candidat positionné en CAP 1 an est de 5 semaines (au lieu de 12 semaines pour un cursus 2 ans).

- Dispenses de l'obtention de CACES® suivant la recommandation R.489 catégories 1A, 3 et 5, de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)
- L'employeur ne pourra délivrer l'autorisation de conduite qu'après s'être assuré de l'aptitude médicale de son salarié et après s'être assuré que ce dernier est bien titulaire du CAP visé.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Voies d'accès à la formation

- Formation sous statut scolaire (lycée professionnel)
- Apprentissage (contrat d'apprentissage — CFA)
- Formation professionnelle continue (FPC) — salariés, demandeurs d'emploi
- Validation des acquis de l'expérience (VAE) — sous réserve de détenir le permis CE et la CQC en cours de validité

Délais d'accès

- ECF PRO organise des sessions d'entrée en formation tout au long de l'année selon un calendrier prédéfini (merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr).

ENTRÉE CONTINUE : Sessions démarrant en septembre, janvier et avril

DÉLAI D'INSTRUCTION : Réponse dans un délai maximum de 15 jours ouvrés à compter du dépôt du dossier complet, sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

Procédure d'inscription

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

- Dépôt d'un dossier de candidature (formulaire ECF PRO + pièces justificatives)
- Entretien individuel de positionnement avec le responsable pédagogique
- Vérification des prérequis (diplôme CAP/BEP minimum, permis B, aptitude médicale)
- Réalisation du bilan de positionnement pour déterminer les dispenses applicables
- Signature de la convention de formation ou du contrat d'apprentissage

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation en présentiel est dispensée en alternance entre le centre de formation et l'entreprise. Elle combine :

- Enseignements théoriques et pratiques en centre de formation
- Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP / conduite encadrée en entreprise)

PROGRAMME / CONTENU

BLOC 1 — Prise en charge des flux entrants et sortants

- Accueillir le conducteur et prendre en charge la livraison
- Réceptionner la livraison
- Traiter et transférer la livraison, la marchandise
- Remettre en état les zones de réception, de préparation de commandes et d'expédition
- Participer aux activités liées à l'inventaire
- Prendre en charge la commande
- Prendre en charge les interlocuteurs et l'expédition

BLOC 2 - Conduite de chariots en sécurité

- Choisir le matériel adapté à la tâche de manutention
- Assurer le fonctionnement du chariot de manière à effectuer l'activité en sécurité
- Mettre le chariot en état opérationnel compte tenu des tâches à réaliser
- Manœuvrer le chariot
- Prendre une charge
- Déplacer une charge
- Déposer une charge
- Arrêter le chariot
- Signaler les anomalies et les difficultés éventuelles

BLOC 3 - Étude de situations professionnelles

- Mobiliser les compétences et les savoirs en termes de communication professionnelle
- Mobiliser les compétences et les savoirs en termes d'environnement économique et juridique
- Analyser des situations professionnelles et proposer des solutions adaptées

Bloc 4 — Français et Histoire-Géographie-EMC *

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer
- Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels
- Rendre compte d'une expérience en lien avec le métier
- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée
- Mobiliser ses connaissances pour s'engager dans le monde — valeurs de la République

Bloc 5 - Mathématiques et physique-chimie *

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité

- Expérimenter, utiliser une simulation
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

Bloc 6 - Éducation physique et sportive *

- Développer sa motricité
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

Bloc 7 - Prévention sécurité environnement *

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- Agir face à une situation d'urgence

Bloc 8 - Langue vivante 2 (Bloc facultatif)

- S'exprimer à l'oral en continu ;
- Interagir à l'oral ;
- Comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Bloc 9 - Mobilité (Bloc facultatif)

- Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger
- Caractériser le contexte professionnel étranger
- Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
- Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
- Se repérer dans un nouvel environnement
- Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

* Blocs pouvant faire l'objet de dispenses dans le cadre du parcours CAP 1 an — à valider lors du bilan de positionnement.

MOYENS HUMAINS

- Equipe composée d'enseignants pour les matières dites générales, de formateurs spécialistes de la formation pour les enseignements techniques,
- La coordination de l'équipe est assurée par un responsable pédagogique et d'un pilote de produit chargé de l'organisation et du bon déroulement de la formation,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODE ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes pédagogiques

- Méthodes actives : ateliers pratiques, mises en situation professionnelle, jeux de rôle, études de cas logistiques.
- Méthodes expositive et démonstrative : cours magistraux, démonstrations techniques sur chariots et équipements.
- Méthodes participatives : travail en groupe, analyse de situations professionnelles réelles.
- Accompagnement individualisé basé sur le bilan de positionnement réalisé en amont.

Moyens matériels

- Salles de cours équipées de moyens multimédias (vidéoprojecteur, écran interactif, accès internet).
- Zone logistique d'entraînement : quai de déchargement, rack de stockage, zone de préparation de commandes et d'expédition.
- Chariots élévateurs et transpalettes des catégories 1A, 3 et 5 conformes à la recommandation R.489 CNAMTS.
- Équipements de protection individuelle (EPI) conformes à la réglementation en vigueur (chaussures de sécurité, gilets, gants...).
- Matériel informatique (scanneurs, terminaux RF, logiciels WMS) pour la simulation des opérations de traçabilité.

Ressources pédagogiques

- Documentation professionnelle et presse spécialisée en logistique.
- Accès à l'application numérique MyECFPro pour le suivi de la progression et la mise à disposition des ressources.
- Livret d'apprentissage servant de document de liaison entre le centre de formation et l'entreprise d'accueil.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Modalités d'évaluation (présentiel) :
 - Evaluations de compétences réalisées en cours et/ou en fin de formation permettent au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation, d'être acteur de sa progression et se familiariser avec les modalités d'évaluation
 - Le livret des stagiaires servira de document de liaison entre le centre de formation et l'entreprise d'accueil. Il y sera consigné l'ensemble des travaux effectués par le stagiaire en entreprise, en autonomie avec ou sans consignes. Il est complété du Dossier Professionnel et de la synthèse des évaluations.
- Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISÉE

- Certificat d'Aptitudes Professionnelles (CAP) Opérateur Logistique – Niveau 3
- Attestation de formation et d'évaluation à la conduite des chariots de catégories 1A,-3-5
- Certification Sauveteur Secouriste du Travail
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible sous le code RNCP et/ou RS : 37672
- Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
- Date de décision d'enregistrement : 01/09/2021
- Date de fin d'échéance : 31/08/2026
- Plus de renseignement sur le site de France Compétences : RNCP37672 - CAP - Opérateur logistique
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.

DURÉE DE LA FORMATION

- Durée réglementaire minimale en présentiel :
 - En centre de formation : environ 450 heures (à titre indicatif — adaptée selon le bilan de positionnement).
 - En entreprise : environ 1 370 heures (à titre indicatif — soit environ 40 semaines en entreprise).
- La durée totale de la formation est indicative et peut être adaptée selon le bilan de positionnement de chaque candidat (dispenses accordées en CAP 1 an). L'organisation des périodes en entreprise est définie en concertation avec l'équipe pédagogique et l'entreprise d'accueil.

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

LOGISTIQUE ET MANUTENTION

CAP - OPERATEUR LOGISTIQUE

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

